

# Un accompagnement adapté à vos besoins pour engager la réforme des attributions

Les lois ALUR, Egalité et Citoyenneté et ELAN ont confié aux EPCI le rôle de pilote de la réforme des attributions qui vise à concilier droit au logement et équilibre de peuplement.

Les intercommunalités concernées doivent donc installer une Conférence Intercommunale du Logement, se doter d'un document cadre, d'une Convention Intercommunale du Logement et d'un Plan Partenarial de Gestion et d'Information des Demandeurs.

**Fort de son expérience dans ces dispositifs, Eohs vous propose un accompagnement stratégique, pédagogique mais également opérationnel « sur-mesure » en fonction de vos besoins et vos ambitions :**



**Eohs, C'est 25 ans d'expertise en matière de définition et d'évaluation des stratégies peuplement des collectivités et bailleurs**



Eohs a accompagné plus de 40 collectivités dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs relatifs aux équilibres de territoires dans le parc locatif social (CIL, CIA et PPGDID), dans des contextes variés de marchés tendus et détendus

## Nous contacter :

Sébastien HOARAU, directeur des études  
[s.hoarau@eohs.fr](mailto:s.hoarau@eohs.fr) ☎ 06 77 14 84 43

Romain LOUYS – Consultant sénior  
[r.louys@eohs.fr](mailto:r.louys@eohs.fr) ☎ 06 17 05 88 15